

pour nous donner à manger à un démon; notre mort est certaine. Quand notre mère reviendra et qu'elle nous réclamera sans nous trouver, elle sera comme la vache qui recherche son veau; elle pleurera, se lamentera et s'abandonnera à l'affliction. » Le prince héritier dit : « J'ai fait une promesse; comment pourrais-je la reprendre? Ce brahmane n'est point un démon et il ne vous dévorera point; vous donc, partez. » Le brahmane dit : « Je désire m'en aller, car je crains que leur mère ne revienne et qu'alors je ne puisse plus partir; vous m'avez témoigné des sentiments excellents, mais, si la mère des enfants revenait, elle détruirait vos bonnes dispositions. — Depuis ma naissance, répliqua le prince, je fais des libéralités et je ne m'en suis jamais repenti. »

Le prince prit de l'eau et en lava les mains du brahmane, puis il tira vers lui les deux enfants et les lui donna; la terre alors trembla. Les deux enfants ne voulaient pas suivre le brahmane; ils revinrent devant leur père, et, se mettant à deux genoux, lui dirent : « Quel crime avons-nous donc commis dans nos existences antérieures pour que nous soyons maintenant atteints par de telles souffrances, et pour que, étant de race royale, nous devenions les esclaves d'un homme. Devant notre père nous nous repentons de nos fautes; puisse par là notre châtiment disparaître et le bonheur se produire et puissions-nous de génération en génération ne plus jamais rencontrer pareille infortune. » Le prince héritier répondit aux enfants : « Toutes les affections dans ce monde doivent être un jour rompues; toutes choses sont impermanentes; comment pourrait-on les conserver? Quand j'atteindrai à la sagesse sans supérieure et égale en tout, je vous sauverai. » Les deux enfants lui dirent : « Vous ferez nos adieux à notre mère, car maintenant nous nous séparons pour toujours; nous regrettons de ne pouvoir prendre congé d'elle personnellement; c'est sans doute